



AUX: Participants agréés
Responsables de contrats d'options
Négociateurs d'options
Responsables de contrats à terme
Négociateurs de contrats à terme
Détenteurs de permis restreint de négociation

Le 6 septembre 2002

Options Commanditées
Nouvelles classes

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD) désirent vous informer qu'à l'ouverture du marché le **lundi 9 septembre 2002, les classes suivantes d'options commanditées par Société Générale** seront inscrites:

Bourse de Montréal Inc. – détails

Nouvelles classes

Barrick Gold (ABX CN)

SYMBOLE	C/P	Mois d'échéance	Prix de levée (\$CAN)	Code du prix de levée	Unité de négociation
QRA	C	septembre 2003	20,00	D	0.1
QRA	C	septembre 2003	24,00	R	0.1
QRA	P	septembre 2003	24,00	R	0.1

iUnits S&P/TSX Index Participation Fund TM

SYMBOLE	C/P	Mois d'échéance	Prix de levée (\$CAN)	Code du prix de levée	Unité de négociation
QXX	C	septembre 2003	35,00	G	0.1
QXX	P	septembre 2003	35,00	G	0.1
QXX	C	septembre 2003	37,00	P	0.1
QXX	P	septembre 2003	37,00	P	0.1
QXX	C	septembre 2003	40,00	H	0.1
QXX	P	septembre 2003	40,00	H	0.1

Circulaire no : 117-2002

Tour de la Bourse
 C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
 Téléphone : (514) 871-2424
 Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
 Site Internet : www.m-x.ca

Tour de la Bourse
 P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Québec H4Z 1A9
 Telephone: (514) 871-2424
 Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353
 Website: www.m-x.ca

Pour de plus amples renseignements sur les classes d'options commanditées par Société Générale veuillez voir les spécifications détaillées ci-joint.

CCCPD – détails

Veillez trouver ci-dessous les intervalles de garantie pour les nouvelles classes d'options commanditées par Société Générale:

NOUVEAU SYMBOLE	INTERVALLE DE GARANTIE
QRA	15.58
QXX	7.92

Puisque les options commanditées sont des options de type européen, elles ne peuvent être levées qu'à la date d'échéance.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Léon Bitton, vice-président, Recherche et développement au (514) 871-3583 ou votre bureau local de la CCCPD.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Série d'option commanditée

Barrick Gold (ABX CN)

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Barrick Gold Corp. (ABX) - Toronto
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	24,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	9 septembre 2002
Symbole	QRAIR
Code externe	QRAI03C24.00
Code ISIN	BDM00A400188
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière jour née et heure de négociation	16h00 le 19 septembre 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'ils sont sujets à des changements périodiques.

Série d'option commanditée

Barrick Gold (ABX CN)

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous -jacente et marché	Barrick Gold Corp. (ABX) - Toronto
Type d'option	Option de vente
Prix d'exercice	24,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	9 septembre 2002
Symbole	QRAUR
Code externe	QRAU03P24.00
Code ISIN	BDM00A500185
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option de vente commanditée est égal à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 19 septembre 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'ils sont sujets à des changements périodiques.

Série d'option commanditée

Barrick Gold (ABX CN)

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Barrick Gold Corp. (ABX) - Toronto
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	20,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	9 septembre 2002
Symbole	QRAID
Code externe	QRAI03C20.00
Code ISIN	BDM00A300180
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 19 septembre 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'ils sont sujets à des changements périodiques.

Série d'option commanditée

Fonds de participation indice iUnits^{MC} S&P/TSX 60

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Fonds de participation indice iUnits ^{MC} S&P/TSX 60
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	37,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	9 septembre 2002
Symbole	QXXIP
Code externe	QXXI03C37.00
Code ISIN	BDM00AD00147
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 19 septembre 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'ils sont sujets à des changements périodiques.

Série d'option commanditée

Fonds de participation indice iUnits^{MC} S&P/TSX 60

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Fonds de participation indice iUnits ^{MC} S&P/TSX 60
Type d'option	Option de vente
Prix d'exercice	37,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	9 septembre 2002
Symbole	QXXUP
Code externe	QXXU03P37.00
Code ISIN	BDM00AG00140
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option de vente commanditée est égal à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 19 septembre 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'ils sont sujets à des changements périodiques.

Série d'option commanditée

Fonds de participation indice iUnits^{MC} S&P/TSX 60

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Fonds de participation indice iUnits ^{MC} S&P/TSX 60
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	40,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	9 septembre 2002
Symbole	QXXIH
Code externe	QXXI03C40.00
Code ISIN	BDM00AE00145
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 19 septembre 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'ils sont sujets à des changements périodiques.

Série d'option commanditée

Fonds de participation indice iUnits^{MC} S&P/TSX 60

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Fonds de participation indice iUnits ^{MC} S&P/TSX 60
Type d'option	Option de vente
Prix d'exercice	40,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	9 septembre 2002
Symbole	QXXUH
Code externe	QXXU03P40.00
Code ISIN	BDM00AH00148
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option de vente commanditée est égal à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 19 septembre 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'ils sont sujets à des changements périodiques.

Série d'option commanditée

Fonds de participation indice iUnits^{MC} S&P/TSX 60

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Fonds de participation indice iUnits ^{MC} S&P/TSX 60
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	35,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	9 septembre 2002
Symbole	QXXIG
Code externe	QXXI03C35.00
Code ISIN	BDM00AC00149
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 19 septembre 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'ils sont sujets à des changements périodiques.

Série d'option commanditée

Fonds de participation indice iUnits^{MC} S&P/TSX 60

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Fonds de participation indice iUnits ^{MC} S&P/TSX 60
Type d'option	Option de vente
Prix d'exercice	35,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	9 septembre 2002
Symbole	QXXUG
Code externe	QXXU03P35.00
Code ISIN	BDM00AF00142
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option de vente commanditée est égal à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 19 septembre 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'ils sont sujets à des changements périodiques.